

## *À partir de 345€<sup>1</sup> - Satisfait ou remboursé<sup>2</sup> !*

### Conditions générales de vente

Art. 1 : Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) constituent le socle de la négociation commerciale et sont systématiquement adressées ou remises à chaque acheteur pour lui permettre de passer commande.

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société Da'wa By Usted et de son client dans le cadre de la vente du service de mentoring.

Toute acceptation du devis/bon de commande en ce compris la clause « Lu et approuvé » implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Art. 2 : Une tenue correcte

Il est demandé aux mentorés de ne pas se rendre dans les locaux de l'entreprise ou en activité extérieure en qamis, short au-dessus des genoux, vêtements troués laissant apparaître le corps. Il est recommandé de venir avec une tenue soignée, de préférence un polo ou une chemise.

L'accès aux enseignements et aux activités peut être refusé aux mentorés présentant des traits tribaux sur les cheveux et/ou une coloration capillaire. Les mentorés ont l'obligation de porter des chaussettes au sein des locaux.

Art. 3 : Le paiement

Aucun remboursement ne sera effectué.

L'adhésion est un droit d'entrée ayant cours du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de chaque année, le montant reste inchangé quelle que soit la date de souscription à la licence.

L'exclusion sans remboursement est prononcée pour les mentorés de plus de 16 ans, s'absentant plus de 10 fois au cours d'une année scolaire.

Le règlement s'effectue soit :

- Par chèque ;
- Par carte bancaire ;
- Par virement bancaire ;
- En cryptomonnaie ;
- Espèces.

Le paiement peut être effectué en plusieurs mensualités, **uniquement pour les chèques**, se reporter au tableau ci-dessous :

---

<sup>1</sup> Voir grille tarifaire en page 4.

<sup>2</sup> À condition d'avoir été présent à 100% des séances durant l'année.

**Attention : Les pages 1 à 3 doivent être imprimées en deux exemplaires.**

**2024/2025**

Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Dès novembre
Jusqu'à 6 mensualités	Jusqu'à 5 mensualités	Jusqu'à 4 mensualités	Jusqu'à 3 mensualités	Jusqu'à 2 mensualités	Paiement en une fois

2 mensualités supplémentaires pour l'inscription de deux enfants ; 4 mensualités supplémentaire pour l'inscription de 3 enfants et +.

**Les familles déjà inscrites en 2023/2024 peuvent laisser un chèque de caution pour procéder à un paiement échelonné dans l'année. La totalité devra avoir été réglée avant le 1er juin 2025.**

Art. 4 : Le Coin des Gourmandises

Une caution est prélevée pour les mentorés souhaitant avoir accès à l'application web<sup>3</sup>. Cette caution est à verser au moment de l'inscription, elle est de 25€ ; 50€ ; 75€ ou 100€. Elle sera restituée au 30 juin de l'année scolaire en cours, sauf en cas de non-remboursement des sommes dues.

Art. 5 : Les enseignements

Les mentorés bénéficient de cours en développement personnel et de cours de morale. Le but des enseignements est la formation d'une élite sociale, économique, citoyenne et religieuse. Un cahier d'activités sera proposé à la vente pour les mentorés souhaitant bénéficier du contenu retranscrit et résumé. Au-delà de 15 minutes de retard, le mentoré ne sera pas accepté en séance. La licence donne droit à 80 séances comprise entre 30 et 45minutes.

Art. 6 : Vie privée

En adhérant à la licence, vous consentez au droit à l'image.

Art. 7 : Entré/Sortie

Il est possible pour les mentorés d'accéder aux locaux 15 minutes avant le début de la séance. À l'heure de fin de séance, tous les mentorés sans exception sont invités à quitter les lieux. Ils devront attendre en dehors de la résidence et non devant le bâtiment. Da'wa By Usted dégage sa responsabilité en cas d'incidents survenus en dehors des horaires proposés. Il appartient aux parents des mentorés mineurs, d'être présents aux abords des locaux, à la fin des séances afin que leurs enfants ne soient pas seuls.

Les parents ne sont pas autorisés à accéder à la résidence en l'absence de rendez-vous avec le Président Directeur Général de l'entreprise.

Art. 8 : Sanctions

Tout mentoré perturbateur nuisant au bon déroulement des cours sera sanctionné par un avertissement. Au bout de plusieurs avertissements, la Direction se donne le droit de procéder à l'exclusion du mentoré sans procéder au remboursement de la licence.

---

<sup>3</sup> [www.lecoindesgourmandises.com](http://www.lecoindesgourmandises.com)

**Art. 9 : Administration**

La communication entre les parents et l'entreprise se fait via l'application WhatsApp, il est donc demandé aux parents des mentorés de télécharger cette application afin d'être ajoutés aux différents groupes créés à l'occasion.

Il est strictement interdit d'utiliser ce fil de discussion pour toute autre raison que ce qui concerne les services de mentoring de la Da'wa By Usted.

Les parents ne respectant pas cette règle, peuvent se faire exclure du groupe de discussion.

La langue officielle pour les échanges entre la Direction et les parents, est le français.

**Art. 10 : Force majeure**

La responsabilité de la société Da'wa By Usted ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découlent d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code Civil.

**Art. 11 : Les créneaux (ils peuvent faire l'objet d'une modification)**

⇒ 3th Grade (Cm2 à 5°) : le dimanche de 10h à 12h30

⇒ 4th Grade (4° à la 2<sup>nd</sup>) : le dimanche de 15h à 18h

⇒ 5th Grade (Lycéens) : à définir durant l'été.

**Art. 12 : Le nombre de cours est fixé à 40 pour l'éducation ; 20 pour la langue arabe et 20 pour la liturgie. Ce sont des séances de 30 minutes à 45 minutes.**

Je soussigné ..... Fait à ....., le ..... **En deux exemplaires.**

Signature du client ou de son représentant légal pour les moins de 16 ans, précédée de la mention « **Lu et approuvé** »

Signature du représentant légal de la société Da'wa By Usted - SIRET n°539 299 859 00030



## Grille tarifaire

### Formule A : Gratuit

Valable pour les cinq premiers orphelins s'inscrivant avant le 1<sup>er</sup> novembre 2024. Sous conditions :

- ⇒ Être âgé de moins de 15 ans
- ⇒ Être orphelin de père.

### Formule B : 345€

Pour toute réinscription avant le 1<sup>er</sup> novembre 2024, il est possible de payer en 6 mensualités sous condition.

### Formule C : 495€

Pour une première inscription avant le 1<sup>er</sup> novembre 2024, il est possible de payer en 6 mensualités sous condition.

### Formule D : 595€

Pour toute inscription et/ou réinscription effectuée à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2024. La totalité du paiement doit être réglée en une seule fois.

### Réductions – non cumulables :

- ⇒ 25€ de réduction par inscription d'une même fratrie
- ⇒ 25€ à chaque parrainage en faveur du parrain et du parrainé (hors fratrie)



DA'WA BY USTED

### Fiche de renseignements du mentoré

Nom(s)..... Prénom(s)..... Né le ..... à .....  
Nationalité(s)..... Scolarité .....  
Soucis ..... de ..... santé ..... à  
notifier.....  
Adresse ..... de ..... facturation ..... & ..... de ..... résidence ..... si ..... différente.  
.....  
.....  
.....  
.....

Numéro(s) de téléphone.....  
Email .....  
Contact(s) en cas d'urgence (Nom(s)-Prénom(s)-Adresse(s)-Numéro(s))  
.....  
.....

Montant déposé en caution pour le Coin et mode de dépôt .....  
Parrainé par .....

*(Le parrainage par un élève inscrit à la Da'wa By Usted vous permet de bénéficier d'une remise de 25€.)*



*Dossier complet : CGV en deux exemplaires ; signatures et mentions légales dans la CGV ; fiche de renseignements dûment complétée ;  
paiement de la licence en une fois ou en plusieurs chèques ou avec chèque de caution. **Aucun dossier incomplet ne sera traité.***